

Chers locataires

Malgré les demandes de l'UFC Que Choisir d'avancer sa date d'envoi, et les promesses de Pas de Calais Habitat, vous ne recevrez que fin octobre 2025 le **montant de vos charges 2024**. Nous le déplorons car cela rend plus difficile :

- d'une part de vérifier ce qui est facturé pour les parties communes (qui se souvient des températures de l'année 2024 ou du nombre de passage pour les espaces verts... ?)
- et d'autre part, de modifier un comportement personnel coûteux (ex : sa consommation d'eau chaude).

Globalement l'UFC réclame aussi que les charges fassent bien apparaître les quantités consommées et le prix de l'unité de consommation, pour tous les postes.

N'hésitez pas à nous contacter si vous vous interrogez sur ce qui vous est facturé et si vous n'obtenez pas des réponses satisfaisantes de PDCH, nous étudierons avec vous votre décompte de charges afin d'envisager les suites possibles.

Par ailleurs, en octobre aussi, le Conseil d'Administration de Pas de Calais Habitat va voter **l'augmentation de loyer** qui s'appliquera en 2026. L'UFC continuera de réclamer qu'on tienne compte avant tout des ressources des locataires qui stagnent ou baissent. Même si l'argent des loyers permet, bien sûr, de faire des travaux dans les logements, il est indispensable que toutes les personnes logées puissent vivre « normalement », acheter de quoi manger, payer leurs factures... Cela demande de modérer les augmentations qui ont été trop fortes ces dernières années.

Enfin pour tout autre problème, besoin de travaux, difficulté financière, demande de logement ou mutation...., il vous faut **d'abord** contacter PDCH ou Logista, et en cas de non-réponse, insatisfaction ou désaccord, nous contacter.

Vous nous avez élus pour être vos représentants, nous sommes là pour vous.

Françoise DUHEN et Cathy BRAS

Contact : tous les jours par téléphone au 03 21 23 22 97 ou au 06 70 17 97 36, et par mail à contact@artois.ufcquechoisir.fr. Une permanence dédiée aux locataires de PDCH a lieu sur Arras tous les jeudis après-midi (par téléphone si vous habitez loin).

D'autres permanences ont lieu à Lens, Béthune, Carvin, Bapaume, Saint Pol, Bruay, Lillers, Saint Nicolas (Point d'Accès au Droit), Saint Omer, Côte d'Opale.